

Futurs retraités : pensez ONCF !

A partir du 1er juin, pour les futurs retraités, la caisse de prévoyance attribue un numéro d'adhérent qui remplace le numéro de CP. **Ce numéro nous est indispensable** pour assurer la continuité de votre adhésion à l'ONCF (prélèvement sur pension). Ce numéro est d'ores et déjà disponible sur le nouveau site de la CPR. Vous pouvez y accéder en suivant les indications ci-dessous.

Aussi dès que vous entamez la démarche pour faire valoir vos droits à la retraite (CAA incluse) pensez à nous le communiquer aussitôt à cette adresse : adherents@oncf.asso.fr

Merci à vous de faire perdurer notre solidarité !

URL : <https://secure.cprpf.fr>

Saisir identifiant (NIR ou immatriculation SNCF) et mot de passe :



Accéder à mon espace

Identifiant

Mot de passe

Où trouver mon identifiant ? Mot de passe oublié ?

[Se connecter](#)

Cliquer en haut à droite sur l'icône « Mes informations » :

Le numéro d'adhérent se trouve en bas de la page « Mes informations » :